

**AR Prefecture**

016-211601380-20250414-DCM20250414\_03-DE  
Reçu le 16/04/2025  
Publié le 16/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
De la Commune de FLEAC**

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 20 - votants : 23 dont 3 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session <b>ORDINAIRE</b> , à la mairie de FLEAC le <b>lundi 14 avril 2025</b> sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 08/04/2025

**PRESENTS :**

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN.

MM. LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, GUINET LAGARDE, LOJEWSKI, NICOLAS, SOGUEL.

**ABSENTS EXCUSES :**

MM. DAVIAUX, CHAUVAUD, MORIN, MOUHICA, Mmes DIABY, GOMES DA COSTA,

**POUVOIRS :** De M. MOUHICA à M. CALANDRAUD

De M. CHAUVAUD à M. LOJEWSKI

De Mme GOMES DA COSTA à Mme BADALIAN

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Pierre CALANDRAUD

Délibération : 2025-04-03

**Finances - Décision modificative budgétaire n°1 (Budget principal)**

*Rapporteur : Patricia LAINE*

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2025-03-07 du 24 mars 2025 adoptant le budget primitif pour l'année 2025,

Considérant la nécessité de procéder à des écritures comptables concernant le budget principal de la Commune,

Il est proposé de modifier le BP 2025 pour le budget principal de la Commune comme suit :

En investissement :

**AR Prefecture**

016-211601380-20250414-DCM20250414\_03-DE  
Reçu le 16/04/2025  
Publié le 16/04/2025

- Suppression de la recette en R001 venant en doublon : excédent cumulé 2024
- Révision du montant des subventions

EN INVESTISSEMENT					
Sens / Section	Op. / ART.	Objet	BP 2025	DM.1	TOTAL après DM
RI	001	Excédent reporté	301 183,26 €	-301 183,26 €	00,00 €
RI	369 / 1321	Plan circulation / subvention Etat	-329 259,70 €	301 183,26 €	-28 076,44 €
<b>Sous-total de la section d'investissement</b>				<b>0,00 €</b>	

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour, zéro contre et aucune abstention, DECIDE :

- D'APPROUVER la proposition ci-dessus exposée de modification du budget principal n°01-2025,
- D'AUTORISER Madame le Maire, à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré à FLEAC, le 14 avril 2025

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Hélène GINGAST

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : 16 AVR. 2025

Réception du : 16 AVR. 2025

Mise en ligne le : 16 AVR. 2025

